



PREVENIR LE PARASITISME

EN ELEVAGE DE RUMINANTS



• CIVAM Bio 09 •

Fiche #6

Compléments alimentaires à base de plantes

Fiche #6 : Compléments alimentaires à base de plantes

GIEE Pour une approche préventive du parasitisme en élevage de ruminants :
Un groupe de fermes engagées pour la réduction des médicaments antiparasitaires.
Animé par le CIVAM BIO 09, 2017-2020. Cette fiche fait partie du recueil des travaux du groupe.

PUBLICATION : CIVAM Bio 09, réédition 2020

RÉDACTION : Michel Thouzery, C. Cluzet.

RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE :

Fabriquant des sucres à partir de l'énergie solaire, puis des protéines, des lipides... le métabolisme secondaire produit également des molécules qui soignent et renforcent les capacités de l'organisme face aux agressions, aux infections, à un environnement difficile. La réglementation est ardue, limitant l'automédication par les éleveurs. Les vétérinaires eux-mêmes sont très contraints dans la prescription des plantes. Cependant, le premier facteur de bonne santé des animaux est l'alimentation, qui est bien de la responsabilité du chef du troupeau.



Et si principes actifs des plantes sont avant tout disponibles à la pâture, des préparations très simples permettent de les distribuer au besoin : tisanes, baumes, alcoolatures...

Voyons comment certaines plantes communes utilisées en compléments alimentaires vont aider à la bonne santé des troupeaux en renforcement d'une alimentation équilibrée et diversifié.

Une pratique empirique

L'action d'une plante est le résultat d'une multitude de molécules qui la composent : c'est la notion de **totum**. De part ce totum, il existe des synergies qui rendent les formes organiques

des molécules mieux assimilables et mieux tolérées que leur équivalent synthétique.

Bien qu'utilisées depuis des millénaires, les interactions entre tous les composés d'une plante restent souvent empiriques. C'est souvent par tâtonnements que l'on arrivera à trouver les bonnes utilisations en élevage. Certaines préparations ont des effets puissants, **elles seront toujours à utiliser sur des périodes et des doses limitées.**

Cadre réglementaire

LA PLANTE : MÉDICAMENT OU ALIMENT ?

Préambule réglementaire sur les « substances à base de plantes »

Aliment > La plante est vendue sans allégation thérapeutique

- ▶ Il s'agit de récoltes brutes ou de première transformation, n'ayant pas subi une concentration de leurs principes. Le RCE n°68/2013 liste ces produits

→ « Matières premières en alimentation animale »

Ex : Céréales, oléagineux, légumineuses, tubercules, racines et produits dérivés, fourrages, feuilles séchées, produits d'animaux terrestres, minéraux, poissons, et tous leurs dérivés.

- ▶ Elle a été déclarée au registre européen des additifs alimentaires (RCE n°1831/2003)

→ « Additif alimentaire »

Ex : Adjuvants des préparations pour animaux

- ▶ Mélange de plantes de matières premières et d'additifs

→ « Aliment composé pour animaux »

Médicament > Vendue avec allégation thérapeutique

L'automédication est alors interdite ; il y a nécessité d'une prescription vétérinaire.

- ▶ Si les substances sont couvertes par une autorisation de mise sur le marché (AMM), la prescription par un vétérinaire est possible (cas très rare).

- ▶ **Sans AMM**, la prescription est autorisée seulement si aucun médicament ne peut être utilisé, et avec ces conditions :

- Une Limite Maximale de Résidus (LMR) est connue pour cette substance, ou bien la substance est dispensée de LMR.
- Application du principe de la cascade (après avoir cherché toutes les autres solutions)
- Sans règle établie, application des délais d'attente forfaitaires : 28 j pour la viande, 7 j pour le lait, 7 j pour les œufs, doublé en AB.

Quelques plantes bien connues à portée de main

L'ACHILLEE MILLEFEUILLE (ACHILLEA MILLEFOLIUM)

Biotope : Prairies, bords de chemins

Propriétés : soigne les diarrhées, les douleurs articulaires, les gerçures des trayons (sous forme de teinture mère, d'hydrolat ou de pommade)

Préparation : fleurs en infusion ou en alcoolature

L'ARTICHAUT (CYNARA SCOLYMUS)

Biotope : jardins

Propriétés : stimulant du foie, des processus digestifs, stimulant des fonctions métaboliques

Préparation : feuilles infusion ou alcoolature, hydrolat

LA BARDANE (ARCTIUM LAPPA)

Biotope : bords de chemins, lieux incultes

Propriétés : soigne les blessures infectées, peau, poil

Préparation : racines en alcoolature ou en pommade

LE BOULEAU (BETULA PENDULA)

Biotope : Plante pionnière

Propriétés : anti-inflammatoire, diurétique

Préparation : feuilles en infusion ou en fourrage, écorce en décoction

LA CONSOUDE OFFICINALE (SYMPHYTUM OFFICINALE)

Biotope : plante commune dans les espaces ouverts, sol riche en azote et pH neutre à basique

Propriétés : cicatrisante, astringente, anti diarrhéique

Préparation : feuilles et racines en alcoolature

L'ECHINACEE (ECHINACEA PURPUREA)

Biotope : plante ornementale originaire d'Amérique

Propriétés : anti-infectieux, antiparasitaire, anti-inflammatoire ; stimule l'immunité

Préparation : alcoolature, décoction de racines

LE FRENE (FRAXINUS EXCELSIOR)

Biotope : lieux plutôt frais bien exposés

Propriétés : anti-inflammatoire, diurétique (drainage rénal)

Préparation : feuilles en infusion ou en fourrage

LA MENTHE POIVREE (MENTHA X PIPERITA)

Biotope : sol frais et riches

Propriétés : troubles gastro-intestinaux, douleurs articulaires, démangeaisons...

Préparation : feuilles en infusion, en alcoolature ou en huile essentielle, hydrolat

L'ORTIE DIOÏQUE (URTICA DIOÏCA)

Biotope : sols riches en azote

Propriétés : fébrifuge, diurétique, reminéralisante, tonique, galactogène...

Utilisation : racines ou feuilles, en infusion ou alcoolature, ou en fourrage

LE PISSENLIT (TARAXACUM DENS-LEONIS)

Biotope : prairies pacagées

Propriétés : soutien hépatique, diurétique, stimulation de l'appétit

Préparation : plante entière en décoction, alcoolature

LA PRELE DES CHAMPS (EQUISETUM ARVENSE)

Biotope : lieux frais, champs en bords de rivière

Propriétés : diurétique, dépurative, reminéralisante, réparation fractures, tendinites

Préparation : infusion pour l'aspect drainage ; extrait total pour soins des ligaments, tendons et os

LA SAUGE OFFICINALE (SALVIA OFFICINALIS)

Biotope : prairies calcaires, lieux secs

Propriétés : antiseptique, antibactérien, anti-inflammatoire, tarissement

Préparation : feuilles en infusion ou alcoolature

LE SOUCI (CALENDULA OFFICINALIS)

Biotope : jardins, tous types de terrains ensoleillés

Propriétés : antiseptique, anti-inflammatoire, cicatrisant : plaies et inflammations cutanées

Utilisation : fleurs en infusion, alcoolature, pommade

LE THYM (THYMUS VULGARIS)

Biotope : terrain calcaire, sec

Propriétés : stimule la digestion, anti-diarrhéique, affections respiratoires, immunité, vermifuge, tonique...

Utilisation : feuilles et fleurs en infusion, hydrolat, HE

LE ROMARIN (ROSMARINUS OFFICINALIS)

Biotope : climat méditerranéen

Propriétés : stimulant du foie, de l'appétit, stimulant lors de faiblesse de l'organisme

Utilisation : alcoolature, infusion, hydrolat, HE

À quelle saison les récolter ?

Pour donner toutes les chances aux plantes de soigner les animaux, il faut poser le bon diagnostic et agir rapidement ensuite. D'où l'intérêt d'avoir anticipé la constitution d'un stock de quelques espèces.

Si le moment d'administration coïncide avec la saison de pousse, préférer l'utilisation d'une **plante fraîche** qui sera toujours de meilleure qualité. C'est aussi moins de travail si la plante peut être consommée directement par l'animal.

- ▶ **Bourgeons** (pour les macérats glycéринés) : se récoltent au moment précis du gonflement jusqu'au tout début d'apparition des feuilles.
- ▶ **Fleurs** : juste avant la pleine floraison.
- ▶ **Organes herbacés** : avant la floraison.
- ▶ **Racines** : à l'automne.

Des préparations à base de plantes

Voici quelques bases de préparations pour l'élevage réalisables avec un matériel de cuisine. Si la plante est fraîche, considérer que 3 à 5 grammes de plante fraîche équivalent à 1 g de plante sèche.

Infusion

Les plantes sont plongées dans l'eau froide et mises à chauffer, le feu est arrêté avant ébullition puis les plantes infusent quelques minutes à couvert. *Bovin : Par animal 30 g de plante sèche dans 2 à 5 L d'eau. Ovin, caprin, veau : 5 g plante sèche dans 1L d'eau*

Décoction

Cela concerne les organes coriaces : baies, racines, écorces. Les plantes sont bouillies dans l'eau pendant 5 à 10 minutes. *Bovin : Par animal 25 à 50 g de plante sèche dans 2 à 5 L d'eau. Ovin, caprin, veau : 5 à 0 g plante sèche dans 1L d'eau*

Macération

Les plantes sont mises à tremper plusieurs heures dans de l'eau froide ou tiède, puis préparées comme une décoction.

Alcoolature

Les plantes sont préparées le plus rapidement possible après la récolte. Elles sont hachées, mises dans un bocal en verre et recouvertes d'un mélange eau-alcool (soit un alcool de 70 à 90°), puis le bocal est rebouché. Après 3 semaines de macération au frais, la préparation est filtrée puis conservée dans des flacons en verre coloré.

Bovin : Par animal 5 à 15 mL/jour (1 à 3 cuillères à café).

Ovin, caprin, veau : 1 à 5 mL/jour.



Macérat glycéринé de bourgeons

Les bourgeons frais sont mis à macérer dans un mélange contenant 1/3 eau, 1/3 alcool à 90°, 1/3 glycérine. Proportion : 150 g de bourgeons dans 800 g du mélange. Laisser macérer 3 semaines en remuant de temps en temps. Diluer à 1/10 dans l'alcool (obtention d'1 DH) et dynamiser 100 fois. *1 goutte/kg poids vif.*

Macération Huileuse

L'huile de macération s'utilise telle quelle en massage, ou comme base de fabrication de pommades.

Les plantes, de préférence fraîches ou juste pré-fanées, sont recouvertes d'huile (huile d'olive, tournesol, sésame...) et placées au soleil pendant 3 semaines. L'huile est ensuite filtrée et stockée à l'abri de la lumière.

Pour cela, faire fondre au bain-marie de la cire d'abeille, puis ajouter l'huile de macération (proportions 15/85) et éventuellement quelques huiles essentielles (autour de 1% du total). En refroidissant, la préparation prend une consistance de pommade facile à appliquer.



Comment administrer les préparations aux animaux ?

FABRIQUER SON BLOC A LECHER MAISON

A partir de matières premières – sel, argile, calcaire, plantes séchées - on peut confectionner un complément alimentaire pour tous les jours ou pour cibler une période sensible des animaux.

Les ingrédients :

- ▶ 8 volumes de sel
- ▶ 2 volumes de lithotamne ou de dolomie
- ▶ 2 volumes de plantes sèches
- ▶ 1 volume d'argile (bentonite ou kaolin)
- ▶ 2 volumes d'eau ou d'hydrolat de plantes

La préparation :

[1] Cueillir à la bonne saison les plantes et les faire sécher. [2] Mélanger la poudre de lithotamne et les plantes sèches (réduites en poudre par passage au tamis) dans un seau. [3] Ajouter le sel, l'argile blanche. L'argile apporte des minéraux et présente une action anti-infectieuse. [4] Hydrater le mélange avec de l'eau ou un hydrolat de plantes. On peut inclure une petite quantité d'une teinture-mère. Il faut mettre suffisamment d'eau pour former une pâte homogène mais sans excès sous peine d'allonger le temps de séchage. [5] Bien tasser avec les mains. [6] Placer le seau dans un endroit sec pendant plus d'un mois, jusqu'à ce qu'il soit sec. [7] Supprimer les apports en sel quelques jours avant l'administration du bloc en améliorera l'appétence.



> Circuit de l'eau de boisson

L'eau est un vecteur approprié pour les alcoolatures et les plantes sèches. Pour adopter ces préparations, il faut un **système de distribution qui facilite le travail**. On peut raccorder une cuve à eau sur le circuit d'eau des abreuvoirs. Elle servira à l'administration des préparations au moment des cures. Les quantités de plantes nécessaires seront calculées en fonction des posologies et de la consommation quotidienne du troupeau de façon que chaque individu ait sa ration de plantes dans l'eau du jour.

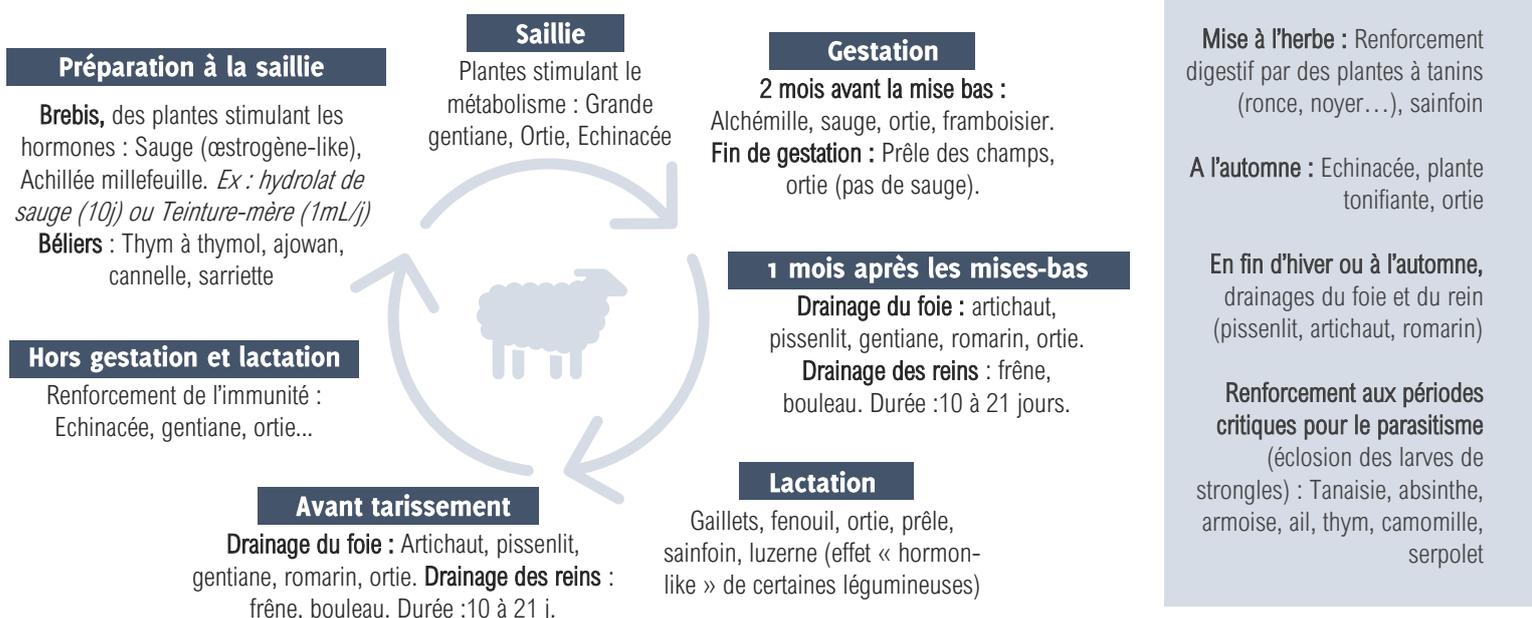
> Sur le grain

Certain.es éleveur.es distri-buent directement les alcoolatures ou les tisanes après les avoir réparties sur le grain ou la luzerne déshydratée. Les plantes sèches peuvent aussi être données directement dans l'auge, mélangées au grain. Pour éviter les gaspillages on vérifiera l'appétence des animaux pour la plante distribuée, et au besoin on s'orientera vers un autre mode...

> En drogage

Le drogage est la meilleure façon d'administrer une dose précise à chaque animal, notamment pour les huiles essentielles. Nécessitant de manipuler les animaux sur plusieurs jours, dans le cas des cures, il est plus facile à appliquer dans les élevages laitiers. Si possible, privilégier le drogage au cornadis plutôt que sur le quai de traite pour éviter qu'elles refusent de monter le 3ème jour de cure... !

Fig.1 : Exemple d'usage des plantes au cours de l'année pour un troupeau de brebis allaitantes :



Remerciements/Bibliographie :

Ces données ont pour l'essentiel été recueillies lors de formations avec Michel Thouzery, éleveur ovin bio et formateur en phytothérapie pour le GIE Zone Verte. Ainsi que :

- Groupes d'échanges du CIVAM Bio 09
- Phytothérapie et Aromathérapie chez les ruminants et le cheval, Philippe Labre, Editions FEMENVET
- Etat des lieux réglementaires sur les substances à base de plantes utilisées en élevage, Catherine Experton, ITAB.